



CR n°2 – Comité Technique Institutionnel
PAT OURSBELILLE 2015-2016
Mercredi 07 octobre 2015 à 14h30

Organismes	Noms	Présents	Excusés	Diffusion
S.I.A.E.P. T.N.	Lavigne Jean Luc	X		X
Territori	Saint Girons Franck	X		X
A.E.A.G.	Junca Bourie Jean	X		X
D.D.T. 65	Lisch Benoit	X		X
ARS	Duran Yannick	X		X
ENTREPRENEUR COUVERTS	Vergez Jean Marc	X		X
C.A. 65	Dauriac Fabien	X		X
C.A. 65	Droguet Christelle		X	X
A.S.U.P.	Rigou Laurent		X	X
M.N.E. 65	Pelosse Karine	X		X
M.N.E 65	Bazergue Arnaud	X		X

1- Accueil et Introduction:

Jean Luc LAVIGNE, président du « PAT OURSBELILLE » après avoir accueilli les participants, a souhaité mettre en place ce deuxième comité technique institutionnel en expliquant dès le début le but de la rencontre du jour : parler de la signature de la charte agricole et de la mise en place des couverts. Le président du PAT Oursbelille a remercié tous les membres présents et a souhaité en propos préliminaires indiquer l'importance que revêt la signature de la charte le jeudi 8 octobre par différents acteurs ainsi que la mise en place grande échelle des couverts. A ce sujet le président du PAT a souhaité aussi expliquer la présence, à ce comité technique institutionnel, de Jean Marc Vergez, entrepreneur retenu après appel d'offres pour réaliser la mise en place des couverts. Mr Lavigne a apporté des précisions sur la procédure de sélection de l'entreprise Vergez et a tenu à souligner les rôles joués par tous les acteurs dans la concrétisation de cette utopie grande échelle en un projet concerté et abouti. Il a ainsi souhaité que tout le travail débouche sur des actions ambitieuses et de grandes envergures afin de reconquérir ou préserver la qualité des eaux brutes.

2- Bilan sur les indicateurs de la qualité des eaux :

Mr Duran de l'ARS a été invité à commenter les graphiques sur l'ESA métolachlore et sur les taux de nitrates. Une discussion s'est alors engagée sur les différents taux et sur certains chiffres des relevés. Sur la présence des pesticides dans l'eau, Jean Marc Vergez a précisé qu'il serait bien de regarder les chiffres en fonction des mouvements de la nappe car les données relevées coïncident peu (voire même pas du tout selon lui) avec les pratiques de désherbage du maïs sur la zone de l'AAC. Pour les nitrates la valeur maximale notée est de 48mg, et les autres valeurs sont entre 40 et 45mg. Mr Duran a tenu à souligner que sur le réseau d'eau, en moyenne les résultats sur la qualité de l'eau en 2015 sont meilleurs que les années précédentes, résultats liés selon lui à toutes les actions menées pour reconquérir la qualité des eaux. Fabien Dauriac a tenu à souligner que sur l'AAC, une majorité d'agriculteurs suivent les conseils apportés par la CA 65 pour les fertilisations et le fractionnement de ces dernières, sur cette majorité (9 agriculteurs) apportent beaucoup moins que les doses prescrites et seulement deux agriculteurs surdosent les apports azotés (chiffre en forte décroissance). Au travers de ces résultats encourageants, le président du PAT Oursbelille a tenu à souligner l'engagement et l'investissement de tous les acteurs (agriculteurs, conseillers, service état, etc.) pour la qualité des eaux et qu'au-delà des chiffres une prise de conscience générale pouvait être observée.

3- Actions menées depuis le premier comité technique institutionnel:

* La Chambre d'Agriculture a présenté l'avancée de ces travaux et l'accompagnement mené auprès des agriculteurs (conseil fertilisation, MAEC, etc.), ainsi qu'une partie du travail mené par Laurent Rigou

* Pour MNE 65, madame Pelosse a montré l'avancée de ces travaux et des études menées en lien avec la cartographie dynamique de Laurent Rigou, elle a aussi indiqué quelques lieux clés pour de la réintroduction d'arbres et de haies champêtres

* Jean Marc Vergez a quant lui présenté le travail qu'il allait mener sur l'implantation des couverts, passage du covercrop, semis direct, soit 2heures par hectare. Il a aussi présenté les dosages et le mélange retenus, le matériel utilisé en fonction des spécificités de la zone, etc. Mr Lavigne a apporté des précisions financières quant aux différents choix sur cette opération. De plus Jean Marc Vergez a aussi précisé que dès le soir même il commençait l'implantation des couverts suite à la réunion car un de ses salariés passait le covercrop sur les parcelles récoltées. Il a aussi abordé la coordination avec les autres agriculteurs qui font sécher le maïs chez lui et qu'il

côteie ce qui lui permet de semer dès le passage de la batteuse. Jean Junca a tenu à préciser le caractère expérimental et important de cette implantation ainsi que son attente sur la mise en place de la mesure en continu des nitrates. Benoit Lisch a demandé si un protocole de suivi et d'évaluation était prévu avec notamment des mesures sur les reliquats azotés.

A ces questions le Président du PAT a apporté des réponses sur l'installation de la sonde et des mesures en continu qui seraient effectives avant la fin du mois d'octobre et il a aussi précisé qu'un protocole de suivi allait être mis en place et confié à Territori. L'animateur du PAT se chargeant de coordonner les actions de suivi des reliquats auprès du Consortium. Jean Junca a précisé en fin d'échanges les modalités d'aides de l'AEAG et les attentes sur la réussite de cette action.

*Sur le volet ZNA il a été souligné par l'animateur les contacts pris avec RFF et avec le CG 65. Seul RFF avait apporté des réponses sur la continuité de leurs traitements alternatifs sur la zone

*Sur la communication sensibilisation, il a été souligné la participation du Président du PAT aux journées techniques d'Adriana, mises en place avec la DDT 65 autour des trames vertes et bleues, journée où le PAT viendra témoigner. Il a aussi été rappelé les prochaines dates de sortie du bulletin INF'Eau N°2 et un point sur le site Internet a été effectué.

Tout au long des discussions tous les chargés d'actions du PAT ont tenu à répondre aux questions des participants en précisant la nature et les attentes des futures actions à mener pour le bon fonctionnement de la nappe phréatique et pour la sauvegarde de sa qualité.

Le Président a conclu les débats et les échanges en reprecisant l'importance des échéances à venir (signature charte et couverts) et que les efforts pour les années à venir allaient être placé sous le prisme de la mise en place à grandes échelles d'innovations.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 18h00 et donné rendez-vous aux membres de la commission au prochain comité technique institutionnel.